



---

## MICROBIOPSIE

---

### ○ De quoi s'agit-il?

Une anomalie clinique ou purement radiologique a été découverte lors de la mammographie et un diagnostic précis est nécessaire.

La micro-biopsie est un petit prélèvement réalisé grâce à une aiguille pour l'analyse histologique (étude des cellules) de la lésion concernée.

Vous pouvez venir accompagnée.

### ○ Que faut-il apporter ?

Votre carte vitale.

Votre dossier d'imagerie sénologique (clichés de mammographie et /ou d'échographie).

Le matériel qui vous a été prescrit.

### ○ Comment se déroule l'examen ?

Pendant l'examen, vous êtes allongée sur la table d'échographie.

L'examen commence par une échographie pour bien repérer la lésion.

Ensuite, une désinfection et une anesthésie locale (Xylocaïne) seront réalisées.

Lorsque l'anesthésie est efficace, une très petite incision cutanée est faite, permettant d'introduire l'aiguille sans douleur.

L'aiguille est introduite et repérée sous échographie.

Vous entendez simplement un petit déclic lors du prélèvement.

### ○ Quel est le bénéfice de la ponction-biopsie ?

Ce prélèvement peut permettre quelquefois d'éviter une biopsie chirurgicale sous anesthésie générale ou dans d'autres cas de mieux planifier une intervention chirurgicale.

### ○ Quels sont les risques liés à la ponction-biopsie ?

Les complications sont rares.

Le geste comporte un risque de saignement et un hématome ou une ecchymose à la peau est toujours possible. Pour éviter ou limiter le risque d'hématome, il sera exercé une compression après chaque prélèvement.

Les complications infectieuses ou pleurales sont tout à fait exceptionnelles.

○ **Après l'examen :**

Votre dossier sénologique, accompagné d'un compte-rendu vous seront remis par la secrétaire.

Les prélèvements sont confiés à un laboratoire d'anatomopathologie qui les étudiera.

Cette étude nécessite un délai d'au moins une semaine.

Les résultats sont adressés à votre médecin qui vous les communiquera au cours d'une consultation. Nous vous conseillons de prévoir ce rendez-vous 10 jours après la biopsie.

Dans les jours suivants, en cas de douleurs importantes ou de fièvre, contacter votre médecin traitant ou le cabinet de radiologie.

---

**Certaines précautions étant nécessaires, merci de répondre aux Questions suivantes :**

Oui Non

Etes-vous sous anti-coagulants ?

**Si OUI, nous contacter rapidement.**

N'hésitez pas à poser toutes questions complémentaires au personnel paramédical et médical avant, pendant ou après l'examen.